



Université
Sorbonne
Paris Nord



**LIVRET
D'ACCUEIL**
ÉTUDIANTS
acteurs de l'IUT
DUT GÉNIE BIOLOGIQUE

#IUTBOIGNY

iutb.univ-paris13.fr



IUT
BOIGNY

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE
CAMPUS  **CONDORCET**
PARIS-AUBERVILLIERS

ASPC • ALLIANCE
SORBONNE
PARIS CITÉ



ÉDITO DU DIRECTEUR

Bienvenue à l'IUT de Bobigny.

Étudiants, votre parcours et votre motivation ont été les éléments clés de votre admission à l'IUT. En intégrant une formation dans notre institut, vous avez fait le choix d'acquérir des compétences et des connaissances à travers un diplôme reconnu et professionnalisant.

Ce livret d'accueil est conçu pour faciliter vos démarches et votre vie étudiante sur le campus de Bobigny.

Le personnel de l'IUT et de l'université sera présent tout au long de votre cursus afin de répondre au mieux à vos besoins.

Nous vous souhaitons, à tous, une excellente année universitaire.

Hamid LIMANI,
Directeur de l'IUT de Bobigny.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	p.3
Université Sorbonne Paris Nord IUT de Bobigny	
VIE ÉTUDIANTE	p.5
Votre campus Les services Les outils	
VOTRE FORMATION ET SON DÉPARTEMENT	p.15

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Université Sorbonne Paris Nord

L'Université Sorbonne Paris Nord, pôle majeur de formation et de recherche du nord de Paris, est une université pluridisciplinaire organisée en composantes d'enseignement : les Unités de Formation et de Recherche (UFR) et les Instituts (IUT...).

Créée en 1970, l'Université Sorbonne Paris Nord est l'une des treize universités qui ont succédé à la Sorbonne après 1968. Elle compte aujourd'hui plus de 23 000 étudiants en formation initiale ou continue.

Elle est implantée dans la périphérie nord de Paris sur cinq campus : Villetaneuse, Bobigny, Saint-Denis, La Plaine Saint-Denis et Argenteuil.

En savoir plus sur <http://www.univ-paris13.fr/>

Mission de l'Université

L'Université Sorbonne Paris Nord a pour mission fondamentale l'amélioration des connaissances scientifiques, culturelles et professionnelles de tous, par la formation initiale et continue, et par le développement de la recherche qui en constitue l'indispensable support.

En chiffres

Plus de 24 000 étudiants répartis sur plusieurs campus

Campus de Bobigny / 10 000 étudiants
Campus de Saint-Denis et la Plaine Saint-Denis / 2 000 étudiants
Campus de Villetaneuse / 13 000 étudiants

Diplômes Nationaux

20 DUT, 24 Licences, 26 Licences professionnelles, 97 Masters (mentions et spécialités), 42 Doctorats, 4 HDR, 4 Diplômes d'Ingénieur, 5 Capacités de médecine, 1 Diplôme d'État de Docteur en médecine et 45 Diplômes d'université.

Recherche / 30 laboratoires, 2 écoles doctorales (Erasme et Galilée)
Personnels / 700 BIATSS (personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Services et de Santé) & 1 200 enseignants, enseignants-chercheurs et hospitalo-universitaires

L'IUT de Bobigny

Créé en 2001, l'IUT de Bobigny est situé sur le site historique de l'ancienne imprimerie du Journal *L'Illustration*, premier hebdomadaire illustré français de 1843 à 1944.

Il propose 4 DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) et 8 spécialités de licences professionnelles répartis au sein de 4 départements d'enseignement : Carrières sociales, Gestion des entreprises et des administrations, Génie biologique et Métiers du multimédia et de l'internet.

Selon les formations, il est possible de choisir la formation initiale, la formation en alternance ou la formation continue.

L'enseignement est axé sur la professionnalisation de façon à permettre aux étudiants de comprendre l'environnement de l'entreprise, de découvrir les métiers et les compétences à développer pour effectuer des choix d'orientation et de parcours vers l'emploi.

Université Sorbonne Paris Nord - 24 000 étudiants

Campus de Bobigny - 10 000 étudiants

IUT de Bobigny
900 étudiants

113 IUT de France en réseau
La vie des IUT sur iut-fr.net

Portail des IUT de France proposant le DUT Génie Biologique :
<http://dut-geniebiologique.com/>

Organisation de l'IUT

L'IUT est administré par un conseil d'Institut (29 membres) où siègent des élus (enseignants, étudiants et personnels administratifs) et des personnalités extérieures. Le Conseil définit les grandes orientations de l'IUT, vote le budget, les statuts, le règlement intérieur, les modalités du contrôle continu et décide de l'offre de formation (créations d'options, de départements, d'actions spécifiques...).

Le directeur, élu pour 5 ans par le conseil de l'IUT, est responsable de la gestion de l'IUT, administrativement et financièrement.

Chaque département est dirigé par un chef de département choisi parmi les enseignants pour une durée de 3 ans. Le chef de département est nommé par le directeur après consultation du conseil de département et du conseil d'institut.

Quelques données clés



L'IUT, c'est aussi :

- Des laboratoires de recherche au sein desquels les enseignants chercheurs travaillent : IRIS, PLEIADE, EXPERICE, LIMICS, LIPN, LABSIC, LAGA, CEPN. H&P...
- Un campus à taille humaine proposant colloques de recherche, rencontres métiers, forums entreprises, journée portes ouvertes, actions culturelles et sportives.

VIE ÉTUDIANTE

Plans & accès



L'accès au Campus se fait par 2 entrées :
- 1 rue de Chablis
- Avenue de la Convention.

Il est réglementé par la présentation obligatoire de la carte professionnelle ou d'une attestation disponible auprès du département.
Deux parkings sont mis à disposition des étudiants et visiteurs (P1 et P2).

• Le parking P3 est réservé au personnel muni d'un badge d'accès (carte professionnelle).

Itinéraires d'arrivée conseillés :

- M 7 Station Fort d'Aubervilliers
puis BUS 134 - Arrêt Les Courtilières
ou Bus 248 - Arrêt IUT Paris 13
- M 7 Station 8 mai 1945 - La Courneuve
puis T 1 Station Drancy-Avenir
- M 5 Station Bobigny-Pablo Picasso
puis T 1 Station Drancy-Avenir

Consignes de sécurité élémentaires

En cas de problème quel qu'il soit, il convient d'appeler le poste de sécurité qui est situé dans le Hall d'accueil du bâtiment de l'Illustration. Téléphone : 01 48 38 88 50.

Évacuation des lieux : suivre les indications du guide d'étage ou à défaut emprunter l'itinéraire de secours. Ne pas utiliser les ascenseurs.

Point de rassemblement : il se fait sur le parking réservé P3. (symbole sur le plan du campus)

Plan vigipirate
Actuellement, le plan Vigipirate (plan de vigilance, de prévention et de protection face aux menaces d'actions terroristes) est de niveau rouge. Il repose sur le principe de la responsabilité partagée et de l'implication de chacun. Soyez vigilant et conciliez avec le service de sécurité, ne laissez jamais vos sacs et autres affaires personnelles sans surveillance, et prévenez immédiatement l'administration de toute situation à caractère insolite.

Bâtiment de «L'Illustration»

2

- Amphithéâtre « Johannes Gutenberg » / Accès par escaliers entrées D, E ou F
- Salles de cours / 214 – 215
- Salle des professeurs et bureaux des enseignants IUT / 2.217 à 2.223
- Salles informatiques / 2.201 à 2.232
- Service informatique / 2.226
- Plateau recherche STAPS / 2.229 à 2.239
- Salles de sports (danse, boxe, judo...) / 2.240 à 2.242
- Salle de cours de l'UFR / 2.245 à 2.262

1

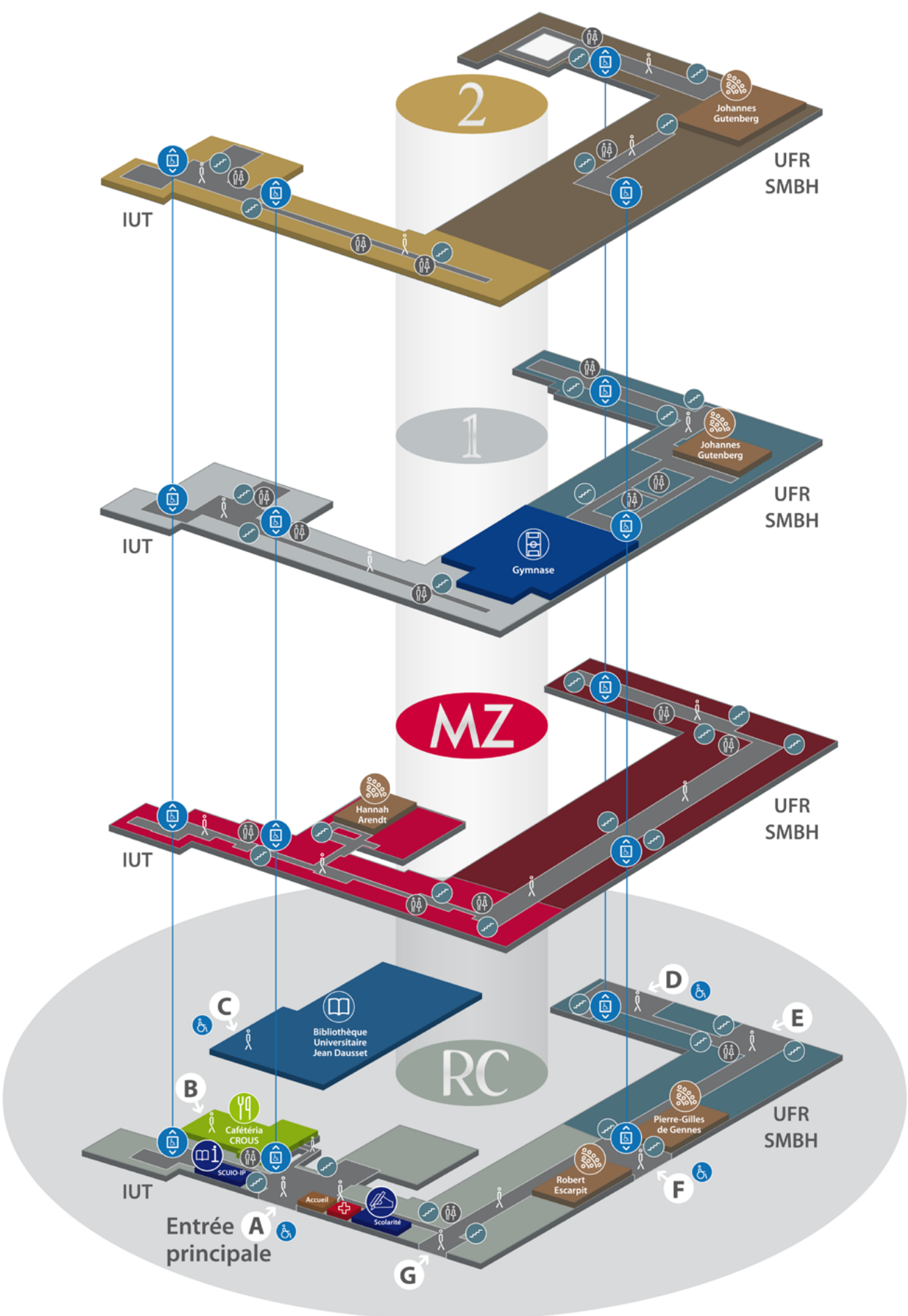
- Direction de l'IUT / 116 à 120
- Salle du Conseil
- Salles de cours de l'IUT / 102 à 115
- Service audiovisuel / 1.126 à 1.128
- Laboratoire multimédia / 1.134
- Amphithéâtre « Johannes Gutenberg » / Accès par escaliers entrées D, E ou F
- Gymnase / Accès par escaliers entrées D, E ou F
- Salle de réception / 1.141 / Accès par escaliers entrées D, E ou F
- Salles de cours de l'UFR / 1.127 à 1.166 / Accès par escaliers entrées D, E ou F

MZ

- Amphithéâtre « Hannah Arendt »
- Atelier d'art plastique / A côté de l'amphi « Hannah Arendt »
- IUT de Bobigny**
 - Département Carrières sociales / M19 à M26
 - Département Génie biologique / M20
 - Département Gestion des entreprises et des administrations / M10 à M14
 - Département Services réseaux et communication / M38 à M44
 - Salle de réunion / M48
- UFR SMBH**
 - Direction et administration / M55 à M150
- DAPS / M50**

RC

- Amphithéâtres « Robert Escarpit » et « Pierre-Gilles de Gennes »
- Bibliothèque Universitaire Jean Dausset / Entrée C
- Cafétéria CROUS de l'Illustration
- Scolarité centrale – candidature, inscription et réinscription / R13
- SCUIO-IP – l'orientation et l'insertion professionnelle à l'université / R18
- Service médical universitaire – infirmerie et médecine préventive / R11
- Service culturel universitaire et association « Bouge ton IUT » / R09
- Bureau de l'AFEV et foyer étudiants
- Service de la communication et des relations entreprises / R30 et R34
- Bureau de la formation continue et des relations internationales / R32
- Reprographie / R74
- Salles de cours de l'IUT / R16 à R42
- Salles de cours de l'UFR / R37 à R60
- Service social / R20
- Service technique et intérieur / R21
- Service sûreté et incendie / R22bis



Rappel : L'usage des ascenseurs est strictement réservé aux personnes à mobilité réduite.

LES SERVICES



Culture

Le service culturel du campus de Bobigny, installé au foyer de l'illustration, propose tout au long de l'année des événements gratuits et ouverts à tous : expositions, spectacles, concerts...

Il propose également une adhésion permettant :

L'accès gratuit à une sélection de spectacles, à Paris et dans le département.

- Découvrir et télécharger le programme de la saison culturelle sur le site web de l'IUT

- La possibilité de participer à des ateliers de pratiques artistiques.

Plus d'informations dans la rubrique «Vie étudiante / Culture» sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/culture/>

Service culturel
Bâtiment de l'illustration
Bureau au Foyer de l'illustration
Téléphone : 01 48 38 88 29

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 10h à 17h



Sport

Le DAPS (Département des Activités Physiques et Sportives) propose à l'ensemble des usagers du campus une grande variété de disciplines sportives. Il vous permettra, sur adhésion, la pratique de différents sports sur les différents campus en accès libre ou encadrés par un enseignant, ainsi que la participation à des compétitions, des stages et des week-ends sportifs.

Plus d'informations dans la rubrique «Vie étudiante / Sport» sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <https://www.univ-paris13.fr/sport/>

DAPS
Bâtiment de l'illustration
Bureau M50, mezzanine
Téléphone : 01 48 38 76 61 ou 01 49 40 30 69

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h



Logement

Les logements d'étudiants sont gérés par le CROUS.

La tour de l'illustration a été inaugurée à la rentrée universitaire 2009 et propose désormais 59 logements (70 lits) de grande qualité. La taille des appartements va de 16m² pour un studio classique, à 37m² pour un studio duplex. La construction de résidences universitaires sur le campus et à proximité immédiate assure au total près de 1000 logements. Depuis la rentrée 2015, 318 logements (340 lits) sont disponibles sur le campus.

CROUS de Créteil
Résidence Tour de l'illustration
1 rue de Chablis, 93000 Bobigny

Téléphone : 01 48 35 85 50
residence.bobigny@crous-creteil.fr

Plus d'informations dans la rubrique «Vie étudiante / Logement» sur le site de l'IUT de Bobigny ou sur <http://www.crous-creteil.fr/>



Accueil des étudiants en situation de handicap

L'accueil et l'intégration des étudiants en situation de handicap à l'IUT devient une réalité grâce aux nombreux aménagements de ses locaux et à un soutien personnalisé.

Contact :

Cellule action sociale et handicap

Téléphone : 01 49 40 32 33 / 44 83

Courriel : dir-svp@univ-paris13.fr



Santé - Infirmerie

Le service de la médecine préventive se met à la disposition des étudiants et du personnel pour accueillir, renseigner, sensibiliser, mais aussi pour assurer les visites médicales et les petits soins, ou tout simplement pour être à votre écoute.

Médecine préventive (prendre RDV sur doctolib)

Bâtiment Illustration

Bureau R011, rez-de-chaussée

Téléphone : 01 48 38 88 28



Assistance sociale

Pour aider à surmonter des difficultés d'origines différentes et apporter un soutien personnalisé aux étudiants, les assistantes sociales :

- Accueillent et écoutent les étudiants, quelle que soit la nature de leurs difficultés (sociales, familiales, médicales, psychologiques, administratives, financières...).
- Informent sur l'ensemble des dispositifs concernant la vie étudiante (bourses, logement, législation sociale...).
- Accompagnent les étudiants dans leurs différentes démarches auprès :
 - des services administratifs du CROUS
 - des services des universités
 - des services extérieurs (CAF, Mutuelle,...)
 - Instruisent les demandes d'aides financières ponctuelles.

Assistance sociale

Permanence à l'IUT : tous les mardis.

Bâtiment Illustration

Bureau R20, rez-de-chaussée

Téléphone : 01 49 40 39 26

N'hésitez pas à transmettre les informations ci-dessus aux étudiants.



Restauration sur le campus

Sur le campus universitaire de Bobigny différentes formules de restauration sont proposées par le CROUS de Créteil.
Le paiement se fait seulement par CB ou avec la carte Izly.

Cafétéria « L'Illustration », vente à emporter et sur place
Restauration froide et chaude (plats préparés, sandwichs et viennoiseries)
Horaires d'ouvertures du lundi au vendredi de 8h à 20h

Cafétéria « Le Pont de Pierre », vente à emporter et sur place
Restauration froide et chaude (repas, plats préparés, sandwichs et viennoiseries)
Horaires d'ouvertures du lundi au vendredi de 11h30 à 15h

Plus d'informations
sur <http://www.crous-creteil.fr/>



L'orientation et l'insertion professionnelle à l'université

Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle accueillent les étudiants afin de répondre à toutes leurs questions sur des projets universitaires et professionnels. Le SCUIO-IP est un espace d'information et de dialogue au sein du campus.

Pour approfondir votre réflexion sur les choix d'orientation de vos étudiants, vous pouvez demander un entretien.

VOIE
Bâtiment Illustration
R018, rez-de-chaussée
Téléphone : 01 48 38 88 38

Horaires d'ouverture
Du mardi au jeudi de 9h15 à 12h30 et de 13h à 17h
Le vendredi de 9h15 à 12h30 et 13h à 14h30



Bibliothèque

La bibliothèque universitaire « Jean-Dausset » du campus de Bobigny est très récente et offre de conditions de travail exceptionnelles aux étudiants : 500 places, équipement en prises électriques et prises réseau, cinq salles de travail en groupes insonorisées (réservation gratuite mais obligatoire).

Un automate de prêt permet désormais l'emprunt et le retour des documents en dehors des horaires d'ouvertures des renseignements et inscriptions sur les plages horaires complètes de la BU.

Les étudiants peuvent emprunter jusqu'à six documents pour une durée de 15 jours renouvelable une fois.

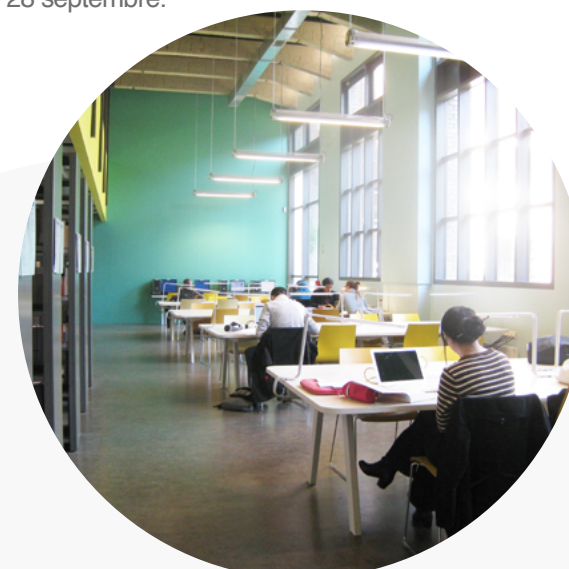
Horaires d'ouvertures	Bibliothèque	Services
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi	9h00 à 22h00	9h00 à 18h15
Mardi	11h00 à 22h00	11h00 à 18h15
Samedi	9h00 à 22h00	9h00 à 15h45
Dimanche	9h00 à 18h00	11h à 17h00

Plus d'informations dans la rubrique «**Vie étudiante / Bibliothèque**» du site de l'IUT de Bobigny.

Les ouvertures le week-end commencent à partir du samedi 28 septembre.

L'actualité de la B.U. sur la page facebook.com/buparis13

Bibliothèque Universitaire Jean Dausset
Téléphone : 01 48 38 84 63



Les outils

L'ENT, facilite la vie des étudiants

L'environnement numérique de travail inauguré à la rentrée 2012, rassemble les outils universitaires. Il est accessible sur PC et Mobile.

Grâce à cet outil, vous **accédez dans un seul espace à plusieurs services** tels que :

- une boîte mail (prenom.nom@edu.univ-paris13.fr)
- l'emploi du temps et les relevés de notes
- les supports de cours
- l'actualité de votre département...

Retrouvez votre compte sur
<https://ent.univ-paris13.fr>



Lors de votre première connexion, vous devez activer votre compte ENT après avoir effectué votre inscription administrative et payé vos droits d'inscription.

Votre identifiant correspond à votre numéro étudiant (sur votre carte étudiant) et votre mot de passe initial est votre code INE, en majuscule et sans espace.

Nous vous conseillons de personnaliser votre mot de passe.



Les équipements informatiques et audiovisuels

Pour réaliser vos projets dans de bonnes conditions, vous avez plusieurs outils :

- Salles informatiques à l'IUT et postes informatiques à la bibliothèque
- Prêt de matériel informatique (PC portable...)
- Plateau TV (fond vert, lumière, salle de montage...)
- Prêt de matériel audiovisuel (caméra, appareil photo...)
- Atelier de création vidéo (renseignements auprès du service culturel)

Formulaires de réservation dans le dossier «Les outils pratiques - ÉTUDIANTS»



Vie associative et citoyenne

La vie associative à l'université Paris 13 est caractérisée par la richesse et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations participent à l'animation du campus à travers des rencontres culturelles, des concerts, des colloques, des pièces de théâtre, des expositions, des journaux, des événements sportifs...

Le Bureau des formations et de la vie universitaire est un centre de ressources dédié à la vie associative étudiante. Vous y trouverez de l'information, des conseils et de la formation pour créer, développer et pérenniser vos associations.

Vous trouverez la procédure relative à la **création et à la domiciliation d'une association** sur **<https://www.univ-paris13.fr/vie-citoyenne/>**

La vie citoyenne est importante pour les étudiants car elle est la voie d'expression privilégiée pour être en interaction avec les instances qui régissent la vie étudiante sur les campus (Conseil des formations et de la vie universitaire - CFVU), les grandes orientations universitaires (conseil d'IUT, conseil d'administration de l'université) et surtout la vie du département de formation (conseil de département).

Ces moyens d'expression sont à disposition des étudiants.
Les élections ont lieu de septembre à novembre.

Les outils de com'

Un dossier complet est à votre disposition dans votre ENT, il vous donne accès à différents éléments :

- Règles graphiques de l'IUT de Bobigny
- Charte graphique de l'Université Paris 13
- Logos : IUT de Bobigny + Université Paris 13 + Sorbonne Paris Cité
- Procédure de création et d'impression (affiches, flyers, etc.)
- Procédure et demande d'événement sur le campus
- Procédure et formulaire d'emprunt de matériel audiovisuel
- ; Formulaire de cession de droit à l'image
- Demande de prêt de matériel informatique
- Contacts utiles



Ce dossier est disponible dans
l'ENT, rubrique «informations pédagogiques»

Les supports de communication
de l'IUT de Bobigny



LE DÉPARTEMENT

L'équipe

Cheffe du département :
Mme BONCOEUR Emilie - 01 48 38 85 24 - emilie.boncoeur@univ-paris13.fr

Secrétariat pédagogique DUT : Mme BARAT Laurie
01 48 38 84 19 - laurie.barat@univ-paris13.fr

Les formations

Diplôme	Option / Spécialité / Parcours	F.I.*	F.A.*	F.C.*
DUT	Aalyses biologiques et biochimiques			

*F.I. : Formation initiale. F.A.: Formation en alternance. F.C.: Formation continue.

Le conseil de département

Le Conseil de Département est l'instance chargée de régler la vie du département. C'est un lieu d'information, de concertation et d'harmonisation permettant de débattre de toutes les questions concernant la vie du département. Son rôle est d'adopter, entre autres, les propositions de règlement du contrôle continu des connaissances.

Il est constitué de 4 enseignants et de 2 étudiants élus (1 étudiant de 1^{ère} année, 1 étudiant de 2^{ème} année).

Dates clés : Elections 22 septembre 2020 ;
1^{er} conseil, le 24 septembre 2020; 2^{ème} conseil, le 26 novembre 2020 ; 3^{ème} conseil, le 14 janvier 2021; 4^{ème} conseil, le 11 février 2021 ; le 5^{ème} conseil, le 8 avril 2021, Dernier conseil le 29 juin 2021.

Les candidats désireux de faire partie de cette instance sont invités à se faire connaître au secrétariat dès la rentrée.

VOTRE FORMATION

Organisation de l'enseignement

L'enseignement est organisé en semestres : S1 et S2 pour la première année.

Les passages de S1 en S2 et de S2 en S3 sont proposés par une commission composée de l'ensemble des enseignants de GB et décidés par un jury composé d'enseignants élus de l'IUT. Les décisions du jury sont irrévocables, il est donc indispensable que toute information jugée utile soit portée à la connaissance du jury avant qu'il se réunisse.

Réunions pédagogiques

24 septembre 2020 ; 26 novembre 2020 ; 14 janvier 2021 ; 3 mars 2021

Emploi du temps

Les amphis et TD ont lieu de façon régulière entre 9 h et 18 heures du lundi au vendredi. Pour l'année universitaire 2020 - 2021, les cours (amphis, TD) débuteront le mardi 8 septembre selon l'emploi du temps distribué.

L'emploi du temps fait l'objet de modifications fréquentes en cours d'année. Aucune dérogation ne sera acceptée en cas d'absences au motif d'engagements pris par l'étudiant en fonction de son emploi du temps actuel. De plus, des cours de rattrapage peuvent être organisés à tout moment de l'année.

Votre emploi du temps doit être consulté en ligne dans votre ENT, à l'adresse suivante :
<https://ent.univ-paris13.fr> (voir page 13 «L'ENT, facilite la vie des étudiants», pour ouverture)

Nous vous conseillons de le regarder très régulièrement.

La présence et l'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation sont obligatoires en Amphi et en TD. Les permutations entre les groupes de TD ne sont pas autorisées. Toute absence devra être justifiée sous 48 heures par un justificatif auprès du secrétariat pédagogique.

Les vitrines doivent être consultées régulièrement, elles comportent des informations importantes (convocations, comptes-rendus de réunions,..) ainsi que les emplois du temps, et toutes les modifications apportées à celui-ci.

Toutes les communications se feront, via l'ENT, exclusivement avec votre adresse d'étudiant du type : « prenom.nom@edu.univ-paris13.fr »

Les vacances :

Toussaint : du 24/10/20 au 01/11/20 inclus
Noël : du 19/12/20 au 03/01/21 inclus
Hiver : du 20/02/21 au 20/02/21 inclus
Printemps : du 17/04/21 au 02/05/21 inclus

Attention :

Pour tout changement d'adresse, de mail et de numéro de téléphone (fixe et portable), prévenir le service de la scolarité ET le secrétariat pédagogique du DUT.

Programme Pédagogique National (PPN)

Le programme du DUT est un Programme Pédagogique National (PPN) qui régit les contenus des enseignements, leur volume horaire et les coefficients affectés à chaque discipline. Le PPN peut être téléchargé sur le site de l'IUT de Bobigny dans les pages formations.



IUT DE BOBIGNY

Tél. : 01 48 38 88 01 - Mail : directeur.iutb@univ-paris13.fr

Carrières sociales - CS

Tél. : 01 48 38 88 34

Fax : 01 48 38 88 35

Mail : cs.iutb@univ-paris13.fr

Génie biologique - GB

Tél. : 01 48 38 84 19

Fax : 01 48 38 88 35

Mail : gb.iutb@univ-paris13.fr

Gestion des entreprises et des administrations - GEA

Tél. : 01 48 38 88 10

Fax : 01 48 38 88 11

Mail : gea.iutb@univ-paris13.fr

Métiers du multimédia et de l'internet - MMI

Tél. : 01 48 38 88 42

Fax : 01 48 38 88 43

Mail : mmi.iutb@univ-paris13.fr